

## Engagement de confidentialité pour les personnes ayant vocation à manipuler des données à caractère personnel et utilisant du matériel personnel à des fins professionnelles

Conformément au règlement général de la protection des données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, les salariés de l'APAJH 41 en situation de télétravail, s'engagent sur les points suivants afin de respecter la confidentialité des données personnelles des personnes accompagnées d'une part et des salariés de l'association d'autre part :

Je soussigné/e Monsieur/Madame \_\_\_\_\_, exerçant les fonctions de \_\_\_\_\_ au sein de l'établissement ou service de l'Apajh41 \_\_\_\_\_, étant à ce titre amené/e à accéder à des données à caractère personnel, déclare reconnaître la confidentialité desdites données et utiliser du matériel personnel à des fins professionnels.

Je m'engage par conséquent, conformément aux articles 121 et 122 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles j'ai accès, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

### Je m'engage en particulier à :

- Sécuriser l'accès à mon ordinateur ou smartphone personnel (Ex : Utiliser un mot de passe robuste, Cf. Fiche de la CNIL);
- Créer et utiliser une session utilisateur professionnelle dédié uniquement au travail, ou a défaut un dossier dont l'usage est strictement réservé à l'utilisation professionnelle.
- Ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par mes attributions ;
- Ne pas utiliser de services de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles (Ex : Drive, cloud...);
- Utiliser une solution de sécurité contre les virus et autres attaques et réaliser les mises à jour ;
- N'utiliser les réseaux Wi-Fi publics qu'en l'absence de toute autre solution et à minima.;
- Ne pas mélanger ma messagerie professionnelle et personnelle ;
- Ne divulguer les données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales

- Ne faire aucune copie des données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de mes fonctions et ne pas conserver en version papier de documents à caractères sensibles et/ou confidentiels à mon domicile.
- Être vigilant à l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données et aux risques liés à l'escroqueries (Phishing) selon les préconisations de la CNIL (Cf. documents joints);
- Utiliser des moyens de communication sécurisés et validés par l'Apajh41. Dans le cas d'une utilisation de moyens de communications tels que WhatsApp, Messenger, Snapchat, Skype grand public et autres... ; rester vigilant aux contenus diffusés afin de préserver l'intégrité des personnes accompagnées (cette utilisation devant répondre à des besoins spécifiques des personnes accompagnées et autorisé par la direction) ;
- Signaler sans délai tout incident ou dysfonctionnement au responsable informatique de l'OG (Algorithme) ;
- Ne pas transférer de données personnelles sur le matériel professionnel pour quelque raison que ce soit et inversement ;
- En cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données ;

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel.

J'ai été informé(e) que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa), en 2 exemplaires.

Nom :

Signature :